

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÉRABLE  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX



**Avis public d'entrée en vigueur**

Veillez prendre note que lors d'une séance de son conseil tenue, le 16 novembre 2021 la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax a adopté le règlement intitulé « Règlement n°69-2021 modifiant le Plan d'urbanisme n° 30-2016 de la Municipalité de Sainte-Sophie-d'Halifax ».

Le règlement n°69-2021 vise à modifier le Plan d'urbanisme afin :

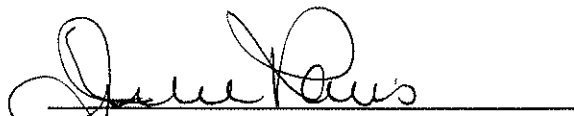
- D'intégrer un Programme particulier d'urbanisme (PPU). Ce Programme particulier d'urbanisme aura pour objet de planifier un développement résidentiel cadrant avec les besoins de la communauté et la mise en valeur du paysage ;
- De mettre à jour la description de l'affectation « Résidentielle » à la suite de l'ajout du PPU.

Ce règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la municipalité régionale de comté de l'Érable le 25 novembre 2021 et entre en vigueur le jour de la parution dudit certificat.

Avis est également donné que le règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville à l'adresse suivante :

10, rue de l'Église  
Sainte-Sophie-d'Halifax (QC) G0P 1L0

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SOPHIE-D'HALIFAX, CE 29 novembre 2021.

  
Julie Paris  
Directrice générale